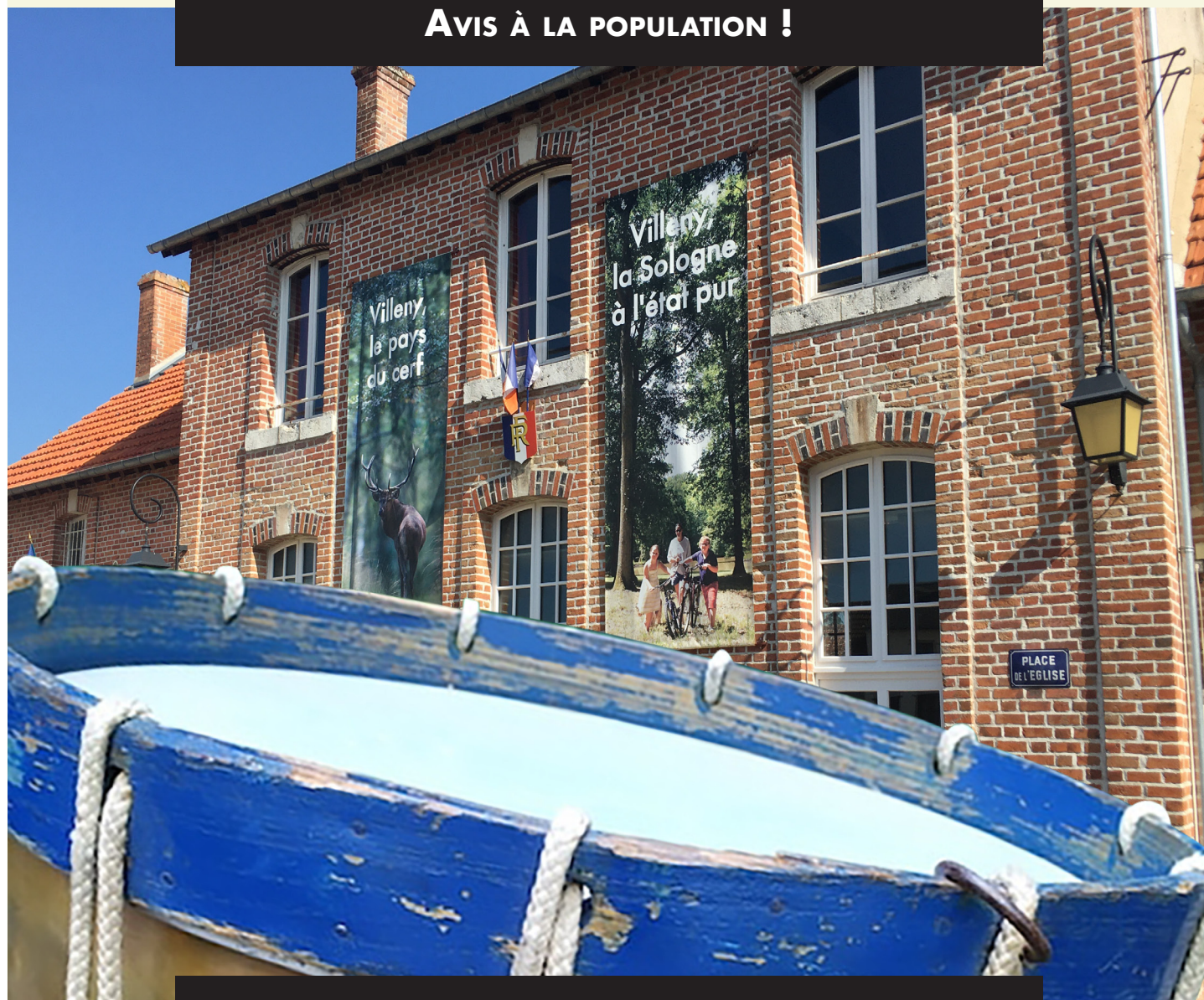


VILLENY - JUILLET 2021 - N°4

LA GAZETTE

AVIS À LA POPULATION !



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- Économie, budget et projets p. 2-3
- Sologne des Étangs p. 4
- Paroles d'entrepreneurs p. 5
- Portrait de Robert Michou p. 6-7
- Infos diverses p. 8
- Événements passés et à venir p. 9
- Une écobalade à Villeny p. 10
- Flore et faune de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

Édito

Et si la vie sociale reprenait un jour son cours !

On ne peut que l'espérer pour le bonheur de tous, mais la vigilance reste de mise.

D'un autre côté, l'activité n'a pas cessé, que ce soit pour les commerces, les entreprises et les artisans, bien au contraire. C'est de bon augure dans un contexte délicat. L'activité n'a pas cessé non plus pour les secrétaires de mairie et nos employés communaux.

Malgré tous ces éléments positifs, tout n'avance pas aussi vite et certains sujets restent problématiques. Même si nos finances s'améliorent peu à peu, nos sources de revenus ne sont pas garanties à terme. La situation financière de la Communauté de communes Sologne des Étangs est une mauvaise nouvelle pour Villeny comme pour les autres communes. La politique du quoiqu'il en coûte montre ses limites, des investissements importants sans forcément mesurer les coûts réels de fonctionnement et des charges beaucoup trop importantes. L'étude de KPMG est implacable sur tous ces sujets.

Des mesures ont été prises comme l'abandon du projet de logement d'apprentis pour 700 000 € et d'autres projets suivront à partir du moment où le retour sur investissement s'annonce hasardeux. Le point sensible reste les attributions de compensation. Villeny touche 42 000 € de la CCSE par an. Ce montant est issu du transfert de la taxe professionnelle des communes à la Communauté de communes. Pour résorber le déficit de la CCSE estimé à environ 380 000 € par an, il est envisagé de réduire la part versée aux communes. C'est une très mauvaise nouvelle, nous devrions en sentir les effets dès 2022.

À ce stade, le seul projet nous permettant de minimiser cet impact et d'améliorer nos revenus est la transformation du local-bureau en gîte pour lequel nous avons déposé une demande de subvention.

Néanmoins, il faut rester positif et j'espère que nous aurons l'occasion dans la prochaine Gazette de vous parler de nos réflexions concernant la redynamisation du centre-bourg.

Je vous souhaite un excellent été, de très bonnes vacances et surtout d'en profiter.

Hubert Chevallier

Une rentrée en attente de décision

Une diminution des effectifs (55 élèves au lieu de 67) pour la rentrée 2021/2022 est prévue.

La répartition des enfants par classe : 9 CP - 11 CE1 - 11 CE2 - 15 CM1 - 9 CM2.

Le risque de fermeture d'une classe n'est pas exclu. Yvoy-Le-Marron connaît également une baisse de ses effectifs.

Commission
École

Commission
Entreprises -
Artisans

Les acteurs de l'économie niovillienne

Villeny : Pôle d'entreprises et d'artisanat

Comme indiqué dans l'édito, l'objectif des dotations de compensation versées par la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs à la commune était de compenser la taxe professionnelle versée par les entreprises. Alors quid des entreprises et de l'emploi à Villeny ? Une étude sur leur nombre et les emplois générés dans les communes et à Écoparc est en cours à la CCSE. Il est important d'évaluer leur poids économique versus tous les investissements réalisés sur Écoparc et ses seulement 130 emplois !

L'autre objectif est d'avoir une meilleure vision commune par commune. À Villeny, ce sont **13** entreprises et artisans - **80** emplois (dont 8 intérimaires). Un pôle important est représenté par l'entreprise Pasteur et ses 58 emplois, à laquelle s'ajoute un nombre significatif de petites entreprises. C'est la représentation d'un dynamisme important pour une commune de 500 habitants.

Une situation géographique parfaite entre Orléans, Blois et Romorantin. Préserver cette situation est essentiel, il en va de l'attractivité de notre commune.

J'en profite pour remercier Christophe Ménager et Françoise Duchêne pour la réalisation de 10 portraits vidéos d'entrepreneurs et d'artisans. Vous pouvez les retrouver sur le site **Villeny.fr** et sur **Villeny Star**, notre chaîne YouTube.

Continuons à mettre en avant nos entreprises et artisans, afin de mieux les faire connaître.



Point sur le budget 2020

- La vente du fonds de commerce du multiservices nous a permis de rembourser par anticipation le prêt court terme de La Halle pour 20 000 euros. C'est chose faite à ce jour.

Les finances de la commune, toujours contraintes, nous ont néanmoins permis de rembourser 10 000 euros sur les emprunts sur la Halle.

Sur le remboursement de prêt de 60 000 € inscrit au budget 2020, il nous reste seulement le prêt de 30 000 euros remboursable sur 5 ans.

- Depuis toujours, la Caisse d'Épargne a répondu positivement à nos projets. Aussi, dans le but d'obtenir les meilleures conditions du marché et d'étendre nos relations bancaires, nous avons entrepris des démarches commerciales auprès du Crédit Agricole.

- Une première tranche de voirie démarrera début 2022, dès l'attribution de la subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

- Notre projet de gîte dans le local-bureau est finalisé et nous sommes en attente de subvention pour lancer les travaux. Un don de meubles va nous permettre d'équiper ce bâtiment. Nous remercions la généreuse donatrice.

Départ au sein du Conseil municipal

François-Xavier Tauveron et sa famille s'installent sur la commune de Chaumont-sur-Tharonne, suite à l'achat d'une maison. **FX**, comme il souhaitait qu'on l'appelle, nous a donc donné sa démission. Je voudrais le remercier pour le temps qu'il a pu dégager malgré un travail prenant sur Paris, pour son dynamisme, ses connaissances en matière de finances, ses conseils et son implication. L'expérience aura été courte mais intéressante pour lui, comme il me l'a dit, mais aussi pour l'ensemble du Conseil.

Je tiens aussi à souligner son engagement en tant que parent d'élèves et sa participation à la Commission école. Bon vent, sachant qu'il sera toujours le bienvenu à Villeny.

Smictom

Une déchetterie de proximité pour les Niovilliens

Comme vous le savez Villeny est rattaché au SMICTOM de Nouan-Le-Fuzelier pour le ramassage des ordures ménagères et des déchetteries. De ce fait, la déchetterie dont dépend la commune est celle de Lamotte-Beuvron.

Dans une époque où nous parlons d'écologie, d'empreinte carbone et d'éco-responsabilité, il est difficile de demander aux Niovilliens de faire 50 km aller-retour pour avoir accès à une déchetterie sans parler du temps de trajet.

Sur la base de ces arguments, le Conseil municipal a souhaité avoir accès à la déchetterie la plus proche de la commune. C'est chose faite !

À compter du 1^{er} septembre, les Niovilliens auront accès à la déchetterie de Dhuizon. En effet, une convention a été signée entre le SMICTOM et le SEIOM basé à Mer dont dépend Dhuizon.

Merci à Jean Michel Dezelu, maire de Souesmes et Président du SMICTOM de sa compréhension.

Morgane Delahousse est la conseillère qui représente Villeny aux réunions du SMICTOM.

Voirie

Afin de vous présenter les résultats de l'étude ATD (Agence Technique Départementale) pour la sécurisation de la traversée de Villeny, nous vous invitons à une réunion publique le **vendredi 3 septembre 2021 à 18h30** à la Salle des Fêtes.

Un beau spectacle de fin d'année !

« Dans la cour de l'école de Villeny, le vendredi 25 juin dernier, tous les élèves ont regardé un spectacle : Les contes du tapis volant.

Deux artistes ont raconté des contes du monde entier, ils ont chanté plusieurs chansons et ils ont joué des instruments de musique. L'un des comédiens était assis sur un tapis volant, qui volait tout seul. Les contes nous ont fait réfléchir et nous ont amusés.

Nous remercions l'AVYV (l'association des parents d'élèves) d'avoir payé ce spectacle.

Nous avons adoré la représentation, nous avons beaucoup rit et chanté. À la fin, nous avons pu poser quelques questions aux artistes et nous avons eu le droit à une dernière chanson supplémentaire ! »



Les élèves de CP-CE1

Communauté de communes

Plan de bataille pour la Communauté de communes de la Sologne des Étangs (CCSE)

Dans le cadre de la mise en place du nouveau conseil communautaire, la Présidente Agnès Thibault a souhaité lancer un audit concernant la situation financière de la CCSE.

Le cabinet KPMG a été mandaté pour réaliser cet audit.

Cet audit fait ressortir un certain nombre d'éléments qui ont déjà et continueront à avoir un impact sur les décisions que le Conseil communautaire aura à prendre dans les mois et années à venir.

Il ressort de cet audit un déficit de fonctionnement structurel de 200 000 € et une obligation de remboursement d'emprunt de 180 000€, soit un manque de financement de 380 000 € annuel.

La situation s'avère donc préoccupante.

Compte tenu des réserves, la situation pourrait ainsi tenir environ 3 ans à ce rythme, mais au-delà la CCSE ne saurait faire face à son fonctionnement.

Des actions ont été engagées pour réduire de façon significative ce déficit.

Pour la CCSE, une réduction de son train de vie est nécessaire ainsi qu'une réduction de ses charges de personnel.

Un certain nombre d'autres actions sont engagées pour une meilleure maîtrise

des coûts comme une réduction des Fonds de concours* et des Attributions

de Compensations, ce qui ne sera pas sans conséquence pour l'ensemble des communes et

notamment Villeny, qui est aujourd'hui, la quatrième commune en termes de montant de dotation.



Pour Écoparc, un certain nombre de mesures sont en cours :

- Une analyse des charges pour une meilleure facturation et une réflexion sur la politique d'investissement y compris le type d'entreprises qu'Écoparc doit être en mesure d'attirer.
- Le projet de construction de logements pour des apprentis pour un coût de 700 000 € avec une rentabilité incertaine a été annulé.
- La politique d'aide aux entreprises sera essentiellement centrée sur la création d'emplois et la politique d'investissement sera faite en fonction de la rentabilité du projet en terme de fonctionnement.

Comme je le disais précédemment, 130 emplois pour des investissements très importants réalisés sur la zone d'activité, c'est peu.

Deux domaines entrant dans le champ de compétences de la CCSE feront l'objet d'une attention particulière : France Services (ex. Relais de Services Publics) et le domaine de la santé avec les deux pôles de santé de Neung-sur-Beuvron et de Dhuizon. Ces pôles trouveront difficilement leur équilibre financier, mais ils sont indispensables aux usagers.

Les champs de compétences de la CCSE sont nombreux, peut-être sont-ils trop nombreux ?

Il faut se poser la question.

La commission finances a défini plusieurs axes de travail, des économies sont en vue dès cette année, et le travail est loin d'être terminé.

Hubert Chevallier

* Les Fonds de concours correspondaient à un montant de 100 000 € attribué à chacune des 12 communes de la CCSE en vue de la réalisation d'un projet communal structurant.

Villeny en a bénéficié pour la construction de la Halle. Seulement 3 communes en ont bénéficié en totalité à ce jour.

En savoir + sur la CCSE : sologne-des-etangs.fr

Paroles d'entrepreneurs

Ce printemps, 10 portraits vidéos ont été réalisés. Retrouvez ici ces entrepreneurs et artisans et leurs raisons d'avoir choisi Villeny pour s'installer. Les vidéos sont à disposition sur villeny.fr et sur [Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UCvilleny), notre chaîne YouTube.



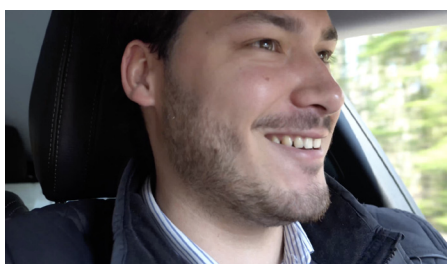
Une activité familiale historique.
Une clientèle locale très fidèle.
Une situation géographique proche de grandes villes.
Une belle région pour élever des enfants.
Des villes moyennes dynamiques à proximité.
Un village idéal pour créer une activité.
Des producteurs locaux de qualité.
Une opportunité venue à point.
Un challenge à relever.



Jean-Louis Bouyer



Sandrine et Antonio Figueiredo



Julien Jolly



Philippe Labouré



Christophe Orillon



Nicolas Vigneras



Morgane Delahousse



Christophe Pasteur et Richard Gaget



Élodie Loyen



Damien Dreiss

Portrait de Robert Michou



Depuis l'écriture de cet article à 4 mains évoquant beaucoup de souvenirs, nous avons appris le décès de Robert le 12 juillet dernier. Avec l'accord de ses filles, nous publions ces quelques tranches de vie et assurons à sa famille notre profonde sympathie. L'équipe municipale

Je suis né le 20 octobre 1929 à Bauzy dans le Loir-et-Cher, à la ferme de la Rivière chez mes grands parents Michou. Mon père était l'aîné d'une famille de garçons. Avec un jeune couple de plus il n'y avait pas assez de place. En septembre 1930, mes parents Roger et Marie déménagent pour venir habiter Bonneville, dans le virage où il y a maintenant une pièce d'eau. À l'époque, on disait Tournebride. Nous sommes arrivés avec le strict minimum, c'est-à-dire pas grand-chose !

La maison qui était inhabitée depuis plusieurs années appartenait à M. Pichery. Ses murs en torchis n'étaient pas bien solides. La vache qui dormait dans la grange derrière la chambre, a passé son museau par un trou pour le poser sur mon visage en pleine nuit. J'ai eu très peur ! C'était sûrement pour me réchauffer comme l'avait fait le

bœuf avec le petit Jésus dans la crèche. Le lendemain, le père Dreux a rebouché le trou avec du plâtre. Mon frère Jean y est né en 1932. Nous sommes restés 5 ans à Tournebride. La maison en mauvais état était devenue trop petite. Nous avons déménagé pour arriver à Mon repos. Mon frère Claude est né en 1936.

Au mois de septembre 1939, mon père a été mobilisé à Bourges à la manufacture d'armement (pyrotechnie). Ma mère s'est débrouillée seule à la ferme avec ses 3 enfants. Deux bœufs ont remplacé le cheval réquisitionné pour la guerre. En début d'été 1940, les Allemands se sont installés partout dans les châteaux comme à Bonneville et aux Villiers.

Un jour, je vois arriver 4 soldats à la ferme. De loin, je n'avais pas vu que c'étaient des « Boches » ! Ils avaient une poignée de paille qu'ils se frottaient sur la joue. Il se racontait qu'ils mettaient le feu aux fermes et coupaient les mains des enfants. Je ne comprenais rien à ce qu'ils voulaient me dire. Finalement, ils avaient besoin de paille pour dormir aux Fontenils. Nous avons 4 bottes de paille, ils en ont pris 2. Ma mère était bien soulagée.

Je me souviens de voir passer les Allemands qui logeaient à Bonneville pour rejoindre ceux des Villiers.

J'entends encore le bruit des bottes : « frik, frik, frik ». Ils s'entraînaient en haut sur le plateau de La Borde, la route n'était qu'un chemin de terre battue et de cailloux. Avant 1935, chaque ferme qui avait un cheval devait des prestations à la commune : un tombereau de cailloux qu'il fallait rapporter du Beuvron à Neung. Ceux qui avaient 2 chevaux devaient rapporter 2 tombereaux.

En témoigne la plaque bleue posée sur le mur du Pet de Lapin,

«**Chemin vicinal ordinaire n° 8.**».

Avant, le vrai chemin faisait un petit détour et passait devant le



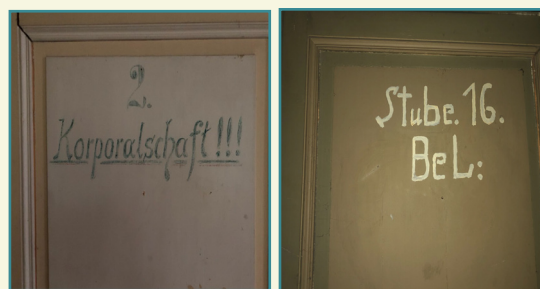
portail des Fontenils. Cela nous arrivait de passer tout droit dans les jardins. Plus tard, Eugène Laurenceau a vendu à la commune une partie de son terrain pour faire la route actuelle.

En 1947, il y a eu une grande sécheresse. Les tomates et les raisins étaient tous brûlés côté soleil.

Avant 1950, Gaston Laurenceau, le maire de l'époque avait réuni une dizaine de jeunes filles et de jeunes garçons pour monter une troupe de théâtre. Il assurait les répétitions afin d'organiser les 2 représentations. Il y avait des chants, des monologues et plusieurs pièces. Une séance se jouait le dimanche après-midi suivie d'un bal, puis une autre fois le dimanche soir. Maria, son

épouse, tenait la buvette et on pouvait se réchauffer devant la cheminée. Cela nous permettait de gagner des sous pour faire un voyage avec le car d'Albert Loiseau. Plus nous étions riches, plus nous allions loin et parfois avec une nuit à l'hôtel. Nous sommes allés voir la mer plusieurs fois ! Pour tous, quelle découverte et bonheur de mettre les pieds dans l'eau salée ! Un jour, nous sommes allés à Honfleur, mais à notre arrivée la marée était basse... Le temps que la mer remonte, c'était l'heure du départ.

Et puis nous avons changé d'horizon, direction le Jura et Baume-Les-Messieurs. Oui, mais le car peinait beaucoup pour monter les côtes, même en première !



Souvenirs de l'occupation allemande sur les portes de chambres du Château des Villiers.

... Portrait de Robert Michou

Je me marie avec Viviane Cazeau en 1952, une fille de Montrieux-en-Sologne . Elle avait 18 ans et son père était garde-champêtre. C'était un lundi pour que tout le monde puisse venir, en particulier ceux qui tenaient un commerce comme ma marraine Julia Veignal, la sœur de ma mère. Son mari était maréchal-ferrant dans le centre du village presque en face la route de la Marolle.

Il avait 3 ou 4 commis, des vélos et un autre un café, mais il n'y avait de place. Pas de tabac bic de Marcel Cauqui. cru jusqu'en 1969. En apporté par les habitants Nous nous sommes les propriétaires ont achetée.



dont un spécialisé pour la réparation pour ferrer les chevaux. C'était aussi pas de billard car il fallait beaucoup non plus. En 1954, j'ai racheté l'alam- J'ai exercé l'activité de bouilleur de hiver, je distillais le marc de raisin de village et des communes voisines. installés à La Maison Rouge. Quand été obligés de vendre, nous l'avons

De notre union sont nées 3 filles : Sylviane en 1953, Élise en 1957 et Roselyne en 1962. Pour faire vivre la famille à la petite ferme il y avait 2 vaches, un cochon, des oies, des poules et des lapins. Je cultivais quelques asperges, des cornichons, des fraises, de la vigne. Viviane s'occupait de la récolte des légumes.

Employé communal à temps partiel jusqu'en 1969, selon les saisons, j'avais plusieurs missions : le balayage des trottoirs, l'entretien du lavoir, le fauchage de la place de la gare qui était aussi une carrière. Avec mon motoculteur et ma remorque, je ramassais les ordures ménagères et l'été je comblais les trous des chemins communaux. J'avais aussi la garde du cimetière et à cette époque là, il y avait très peu de caveaux et je creusais tout à la main. En février 1956, la terre était gelée sur 55 centimètres. La mairie me donnait des affiches à coller et j'en recevais aussi par la Poste. L'affichage se faisait en face du maréchal-ferrant et sur le mur du presbytère. Ce qui ne plaisait pas à notre curé Charlot qui les décollait trop souvent. Puis la mairie a mis à disposition des panneaux.



En même temps, j'avais des avis à lire aux habitants. Au début, j'avais **un tambour pour annoncer ma lecture** à 5 endroits stratégiques du village (aux carrefours des routes et à la fin de l'agglomération).

Puis, j'ai continué avec une clochette : gli gling! , gli gling ! « **Avis à la population...** »

Un jour vers 1960, il est tombé beaucoup de neige. J'ai fait des passages avec ma pelle pour relier tous les commerces et les enfants ont été renvoyés dans leurs familles, tôt dans l'après-midi. Ceux qui habitaient loin, comme Montecloche, devaient faire 4 kilomètres à pied, même à 6 ans et le port des baskets n'était pas à la mode ! Alors, en hiver, les enfants sortaient plus tôt pour rentrer chez eux avant la nuit.

Il nous a fallu plusieurs années, faute de finances pour nous faire construire une autre maison plus confortable. J'ai travaillé chez la famille Roussel à Bonneville. Là, j'ai vu du beau monde, c'était une autre époque.

En 1994, à l'âge de la retraite à 65 ans, pour garder le contact avec la nature, accompagné de Viviane, nous avons commencé la randonnée pédestre et en vélo.

Depuis le mois de juillet, je vis à l' EHPAD d'Yvoy-le-Marron. Viviane est décédée en janvier 2019, vivre seul dans ma maison est devenu compliqué.

Ici mes activités sont bien réduites... Je fais encore du vélo d'appartement tous les matins, je lis beaucoup et je regarde la télé l'après-midi. Cela me permet de découvrir le monde et de faire de beaux voyages sans quitter ma chambre.

Sylviane et Robert Michou

Infos diverses

Extension des consignes de tri à partir du 1^{er} août 2021

Pour qui ?

Pour les 24 communes du SMICTOM

Pourquoi ?

Simplifier le geste de tri;

Réduire la quantité de déchets enfouis et/ou incinérés;

Économiser les ressources naturelles.

Quelles sont les nouvelles consignes de tri ?

Tous les emballages se trient.

Les principes

En vrac dans le bac;

Vidés;

Sans les rincer;

Non imbriqués;

Bouteilles compactées - Cartons volumineux découpés.

Quelques exemples de nouveaux déchets recyclables



Quelques exemples de nouveaux déchets recyclables



Où vont les emballages ?

Dans un nouveau centre de tri à Orléans. Il s'agit d'un centre de tri optique.

Pourquoi ne peut-on plus mettre les gros cartons dans le bac à couvercle jaune ?

Le centre de tri est optique, les cartons de grande dimension bloquent les machines et entraînent un refus des déchets recyclables. Cette problématique est la même pour toutes les collectivités qui sont passées en extension des consignes de tri.

3 possibilités pour les particuliers :

- Le découpage des cartons en petits morceaux pour les mettre dans les bacs à couvercle jaune;
- Le dépôt des cartons qui ont une dimension supérieure à 30 cm;
- Dans les 8 déchetteries (benne carton).

SMICTOM : 02 54 88 58 28 - smictomdesologne.com

DÉCHETTERIE DE DHUIZON

dès le 1^{er} septembre 2021

Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux -
41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Horaires d'ouverture :

lundi : 14:00 - 17:00

mercredi : 14:00 - 17:00

vendredi : 14:00 - 17:00

samedi : 09:00 - 12:00

Le dépôt des encombrants

à l'atelier communal

est interdit

depuis le 24 juillet 2021.

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile
(2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès
du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

**Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements...
Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.**

Événements passés et à venir

Un verre d'apéro offert à table dès 19h00.

DANS LA GRANDE TRADITION DES ASSEMBLÉES DE NOTRE VILLAGE, LA MUNICIPALITÉ DE VILLENY ORGANISE UN BANQUET SUR LA PLAGE DE LA MAIRIE.

Pas d'anglaises non ! des cuillères de lait !

LE BANQUET DU 14 AOÛT

Pas produits locaux et 3 partenaires, l'Auberge de Villeny, la Ferme de Bel-Air et l'ALAC réunis pour une soirée très goûteuse.

Les enfants peuvent apporter leurs pique-niques.

Réervations et règlements en mairie avant le mardi 10 août : 02 54 98 35 25

2 menus au choix : 15 ou 20 €

Pour cette 2^e année, nous serons heureux de vous retrouver pour le Grand Banquet de l'Été. Inscriptions en Mairie au 02 54 98 35 25 avant le 10 août.



Dimanche 6 juin dès 10 h et jusqu'à 18 h des amateurs, très éclairés, nous ont fait découvrir les mille et une manières de jouer au billard. Deux billards et un baby-foot ont été installés sous la Halle. Petits et grands se sont initiés ou confrontés aux virtuoses. De 16 h à 18 h, des challenges par équipes de 2 ou 3 sur figures imposées ont été organisés.

À VILLENY à partir de 18 h

21 juin Fête de la Musique 2021

FAITES DE LA MUSIQUE SOUS LA HALLE !

- de 18h à 19h : Ouverture de la fête de la musique avec les enfants des écoles
- de 19h à 20h30 : Scène ouverte avec Mélanie, Christophe, Émilie, Julien...
- de 20h30 - 22 h : Groupe Zik Band, du rock et plein d'autres choses
- 22h30 : On range et on se souhaite bonne nuit.

Bar - Restauration : Sylvain Pizzà, le Petit Nivillien, l'Auberge de Villeny



Le 21 juin, après l'averse orageuse, Mylène et les enfants ont pris les choses en mains, puis vint le tour des chanteuses nivilliennes, des sonneurs de trompes et du groupe Zik Band.



Mardi 13 juillet, rendez-vous sur le pré communal pour un pique-nique géant.

À partir de 17h00, les terrains de pétanque vous attendent. Le pré* est à dispo des enfants, pensez à prendre vos ballons, raquettes, mōlkky...

*Attention, l'étang communal est proche, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Pas de feu d'artifice en 2021 !

de 19h00 à 22h30

- Apéro offert par l'association philantropique à la buvette;
- Pique-nique sur l'herbe;
- «La Roulotte gourmande» vous proposera de délicieux burgers.

vers 23h00

Retraite aux flambeaux. Les enfants promèneront, en musique, des lanternes dans Villeny.

de 23h30 à 2h00 matin

Soirée dansante sur parquet.

La météo ne nous a pas permis de nous réunir comme prévu. La soirée du 13 juillet s'est passée sous la Halle où quelqu'un ont dégusté des hamburgers.

FESTIVAL artsologne

Communauté de Communes de la Sologne des Étangs

Le festival Artsologne a été créé en 2011 au sein de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs pour mettre en valeur la culture au sein de notre territoire. L'idée consiste à ce que chaque commune puisse porter une animation, en étroite collaboration avec les associations existantes ou les artistes et créateurs du territoire. Pour ce premier Festival, sept communes ont souhaité proposer un événement, c'est pourquoi nous vous invitons à découvrir le programme des manifestations proposé entre le 14 août et le 15 septembre 2021. Une dynamique est lancée, nous comptons sur votre participation !

Villeny 14 août - 19h30 Soirée spectacle Bel Canto Château de la Giraudière Entrée 85 € Information : communication@mairie.villeny.fr Réservation et règlement par chèque avant le 1er septembre au 06 08 67 73 24	La Ferté-Besumarnais Vendredi 27 août - 17h30 Récolte O Fenbach suivi d'un cocktail dînatoire Parc du Château de La Ferté-Besumarnais Entrée 30 € Réservation obligatoire au 06 78 78 20 32
Neung-sur-Beuvron Dimanche 22 août - 10h00 - 18h00 La Rue des Artistes - Exposition d'artisanat d'art Place Charles Quenec Entrée gratuite	Neung-sur-Beuvron Dimanche 12 septembre - 18h30 Concert musical Drélen de Dames suivi du pot de l'été Espace François de Beaucharnais Entrée adulte 10 €, enfant 5 €, réservation au 02 54 83 60 24
Marçay-en-Gault Samedi 4 septembre - 18h - 18h30 et dimanche 5 septembre 10h - 18h Les ateliers de la Sologne Ateliers de cuisine, sculpture, peinture, photographie Salle des Fêtes Inscription en présence des élus et invités à partir de 18h30. Soirée d'été Ouvert à tous publics.	Yvoy-le-Marron Projet 14 août - 20h30 Projection nocturne du film JUMANJI (comédie américaine) Parc Jean Prouvost Entrée gratuite, tous publics

Soirée d'exception Dîner-spectacle Bel Canto

Château de la Giraudière Samedi 11 septembre 2021 à Villeny

Le Château de la Giraudière ouvre exceptionnellement ses portes pour accueillir des convives passionnés d'opéra et de gastronomie. Le dîner est préparé par Philippe Labouri, chef de l'Auberge de Villeny. Le spectacle, conçu par Christophe Ménager, réunit une soprano, un baryton et un ténor qui sont à la recherche d'un opéra gastronomique inédit. L'initiative et l'organisation de l'événement sont l'œuvre des associations de Villeny : Groupe d'Intervention Lyrique, ALAC, Les Baladins de Villeny et l'Association Philantropique.

La Soirée

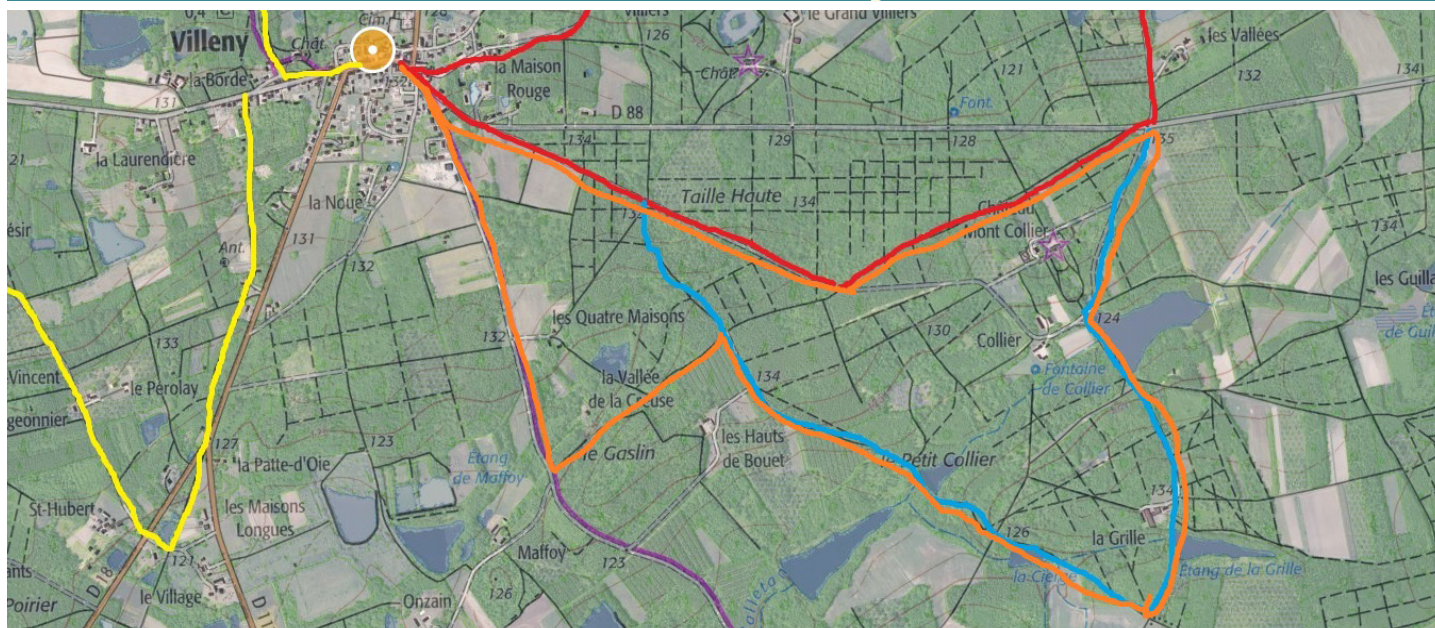
- de 19h00 à 20h30 : Apéritif devant le Château
- de 20h30 à 23h00 : Dîner-spectacle en extérieur

Dîner-spectacle : 85 € par personne (service - chaque plat sera accompagné de son verre de vin)

Renseignements, réservation et règlement par chèque avant le 1^{er} septembre 2021 : communication@mairie.villeny.fr et 06 08 67 73 24

Pour ce 1^{er} Festival de la Culture «Artsologne», sept communes de la Communauté de communes de la Sologne des Étangs proposent chacune un événement, imaginé et mis en œuvre avec les associations existantes ou les artistes et créateurs du territoire. Villeny a choisi l'art lyrique et la gastronomie. Soirée d'exception, le château de La Giraudière ouvre ses portes pour nous.

Une écobalade à Villeny



Sologne Nature Environnement (SNE) et le **Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE)** ont choisi Villeny et ses chemins communaux pour installer une Écobalade.

Ce projet permettra de développer l'offre de tourisme de nature à destination des familles et de diffuser la connaissance de notre environnement et de ses particularités au plus grand nombre.

Trois autres sites ont été retenus : Salbris, site de la Chesnais, Saint-Viâtre, l'étang communal et Nouan-le-Fuzelier, l'étang de Lévrays.

C'est quoi, une Écobalade ?

C'est tout d'abord, un parcours d'environ 7,3 km (**en orange sur la photo**) choisi selon la recommandation de l'équipe municipale.

Puis, c'est une promenade sur un circuit balisé avec des panneaux pédagogiques et encadré par deux applications mobiles gratuites téléchargeables sur Play Store et Apple Store.

- L'appli Écobalade (SNE) présente la faune et la flore susceptibles d'être aperçues pendant la promenade.
- L'appli GuidiGO (CDPNE) à destination du jeune public propose une découverte du patrimoine naturel alliant photos, sons et jeux.

Combien ça coûte, une Écobalade ?

Cette opération est financée à 50% par les fonds européens LEADER et à 50% par le Pays de Grande Sologne et la Région Centre - Val de Loire. La commune ne supportera aucun frais, mis à part le temps passé pour l'installation des panneaux.

Le planning :

- avril - mai 2021 : visite d'inventaire des espèces présentes sur le parcours
- février 2022 : PAO - relecture - impression des panneaux
- mars 2022 : installation des panneaux sur le parcours
- avril 2022 : inauguration
- juillet 2022 : lancement de l'opération

La Maison du Cerf

La Maison du Cerf est de nouveau ouverte au public depuis le 19 mai dans les conditions requises en raison des contraintes sanitaires. Redémarrage un peu lent, mais qui s'accélère de jour en jour, il faut dire que la météo nous est clémente et donne envie de venir voir Albert le Cerf qui s'est beaucoup ennuyé.

2 nouveautés : le site internet qui a été complètement relooké et la nouvelle vidéo au rez-de-chaussée qui raconte de façon ludique toute la muséographie de l'étage permettant aux visiteurs à mobilité réduite de bénéficier de la visite au complet.

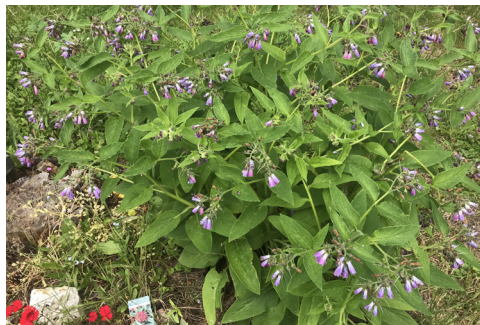
Encore un peu de patience et nos amis les cerfs vont bientôt commencer à bramer et nous allons de nouveau pouvoir accompagner nos visiteurs À l'écoute du Brame, n'oubliez pas de réserver au **02 54 98 23 10** ou sur maisonducerf.fr

Flore et faune de Sologne

La Grande Consoude (*Symphytum officinale*)

Famille des Borraginacées

Cette grande plante herbacée vivace montre une tige quadrangulaire. Robuste, couverte de poils raides, elle peut atteindre environ 1 m de hauteur.



Elle pousse dans des endroits humides, prairies, fossés, bords des cours d'eaux...

Ses grandes feuilles ovales, épaisses, sont garnies de poils rugueux.

De mai à sep-

tembre, les nombreuses fleurs en forme de clochettes forment des grappes pendantes. Leurs teintes varient du bleu au rose, du mauve au violet. Très mellifères, elles sont pollinisées par les insectes.

Au jardin

Grâce à sa forte teneur en azote, la plante est très utile au potager comme engrais vert.

Préparée en purin, elle améliore le compost et donne un coup de pouce aux plantations.

En cuisine

Les feuilles sont très riches en protéines complètes et même plus riches que la viande.

Riches en calcium, potassium et phosphore, on peut consommer les très jeunes feuilles crues en salade, ou cuites à l'eau en guise d'épinards.

Trempées dans de la pâte à crêpe, puis frites, les feuilles ont légèrement la saveur d'un filet de sole...

En médecine

Toute la plante possède d'importantes vertus médicinales connues depuis l'Antiquité. À la campagne, on l'appelait souvent « Herbe à la coupure ».

Par la présence d'allantoïne, en usage externe, c'est l'une des meilleures plantes cicatrisantes. La racine fraîche, ébouillantée, broyée, est utilisée en cataplasmes sur les contusions, les bleus, les petites fractures, les brûlures... Les feuilles, en cataplasmes, soulagent rapidement les coupures, les hématomes, les piqûres d'insectes... Un médicament homéopathique à base de Consoude s'utilise pour les mêmes affections.

Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Cette grande chauve-souris est aussi appelée Rhinolophe Fer à cheval. En effet, les membranes qui bordent son nez forment un dessin rappelant un fer à cheval. Comme toutes les chauves souris, seuls mammifères capables de voler, c'est une espèce protégée. Il mesure entre 5 à 7 cm, son envergure moyenne est d'environ 40 cm, il pèse de 17 à 34 g et peut vivre 30 ans.

Son dos est gris brun, son ventre blanc jaunâtre. Ses larges oreilles sont terminées en pointes. Au repos, il s'enveloppe dans ses ailes et ressemble alors à un cocon.

Il se nourrit de nombreux insectes, surtout de coléoptères et de papillons. Dès la nuit tombée, il chasse d'un vol lent au-dessus des lisières

boisées, mais aussi à l'affût sur une branche. Il repère les obstacles et les proies par écholocalisation.

Ses principaux ennemis sont les rapaces diurnes et nocturnes. De novembre à avril, il hiberne dans des grottes, des carrières, des tunnels, dans l'obscurité. De la mi-juin à fin juillet, pour les naissances, les femelles se réunissent dans des sortes de maternité-nurseries (30 à 200 femelles pouvant se regrouper). Elles font un seul petit.

La nuit, elles chassent et reviennent régulièrement pour allaiter leurs petits. Au bout d'un mois, ils apprennent à chasser seuls près du gîte. Ils sont sevrés vers 45 jours. En août, toute la colonie quitte le site estival pour leurs résidences d'hiver. Les Grands Rhinolophes restent ordinairement très fidèles aux sites estivaux et d'hivernage.

Il faut attribuer un rôle écologique majeur aux chauves-souris, car elles régulent activement les populations d'insectes.



© Yves Lanceau

Énigmes ?

Comment appelle-t-on une bagarre entre une mouche et un escargot ?

Quelles sont les 3 villes qui font 21 ?

Pourquoi les bretons sont-ils tous frères ?

Quel est le dénominateur commun à ces prénoms ? Dominique, Rémi, Michel, Fabien, Solène, Laetitia, Sidonie, Doriane.

Les recettes de Claudine

Le risotto aux girolles

Recette de saison d'un été 2021 bien humide et chaud. Nous vous proposons une recette pour 10 personnes à partager en famille ou avec vos amis...

Faire revenir votre cueillette de champignons dans un mélange beurre et ail. Les girolles peuvent être grossièrement hachées.

Faire suer 2 gros oignons coupés en petits dés dans une casserole avec beurre et huile.

Y ajouter 500 g de riz spécial risotto. Mélanger jusqu'à obtention d'un grain translucide.

Déglicer avec un Vouvray, le vin effervescent au parfait accord. Puis progressivement et en mélangeant sans cesse, mouiller avec un litre de bouillon bien chaud.

Ajouter une louche de crème fraîche entière, bien mélanger.

Faire de même avec 50 g de parmesan.

Enfin, incorporer les girolles.



© Claudine Giordano-Orsini

Petit truc pour votre présentation : utiliser un emporte-pièce rond pour réaliser de jolis médaillons.

Bonne dégustation



Sablés au fromage, herbes du jardin et émincé de radis

En entrée ou amuse-bouche

Faire des petits sablés salés qui serviront de base.

Choisir un fromage frais de vache, y ajouter des échalotes et câpres hachées et fines herbes ciselées. Assaisonner. Ajouter les radis. Servir très frais.

État-civil niovillien

Ils nous ont quitté :

- Fernande Bottereau, décédée le 14 mai 2021
- Robert Michou, décédé le 12 juillet 2021

Bienvenue à :

- Thiméo, né le 20 juillet 2021

La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

- Lundi : de 14 h à 18 h
- Mardi : de 14 h à 16h30
- Vendredi : de 14 h à 17 h
- et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25

Mail : mairie.villeny@orange.fr

Site : villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts jusqu'au 15 octobre 2021 :

- Lundi de 9 h à 10 h
- Vendredi de 13h30 à 15h30
- 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

BUREAUX D'ÉCOLIERS À VENDRE



20 € l'unité

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr, le site web

[Villeny Star](#), la chaîne YouTube

[PanneauPocket](#), l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

[Villeny News](#), la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr

Contributeurs de La Gazette : F. Duchêne - H. Chevallier - Christel Boucher - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - Photo couverture Ch. Ménager - ©DR 12